

FISCALITÉ



Transporteurs routiers

L’OTR lance les contrôles du paiement de la TPU

Dès ce samedi 1er novembre, l’Office togolais des recettes (OTR) annonce le début des contrôles du paiement de la Taxe professionnelle unique (TPU) sur tout le territoire. Communément appelée « trimestre », cette taxe concerne les transporteurs routiers. Elle se calcule, selon le fisc, « sur une base ...

PAGE 5

PRODUITS FNFI



Echos des bénéficiaires

Le parcours épique de Tin’kpa Amama à Kabou

Dans un coin animé du marché de Kabou, situé dans la préfecture de Bassar au Togo, une femme remarquable du nom de Tin’kpa Amama tient son étal depuis 1996. Elle a commencé son activité de revendeuse d’épices et de condiments avec peu de ressources, mais une grande détermination ...

PAGE 2

ENVIRONNEMENT

Forêts togolaises

Le ministre Kokoroko impose le respect strict du Code forestier

Dans les forêts du Togo, certaines infractions étaient jusqu’ici traitées dans le flou, entre amendes arbitraires ...

PAGE 8

Grands Lacs

La protection des civils doit être une priorité absolue

La France et le Togo, médiateur de l’Union africaine dans les Grands Lacs, ont co-présidé le 30 octobre à Paris une conférence ministérielle de soutien à la paix et à la prospérité dans cette ...



PAGE 4



Conférence de Paris

Faure Gnassingbé ferme contre la contrebande minière

Le 30 octobre 2025, la France et le Togo ont réuni la communauté internationale au chevet de la région des Grands Lacs. Une conférence internationale s’est en effet tenue à Paris pour soutenir les initiatives de paix et appeler ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Conseil de l’Entente : Lomé accueille les experts pour renforcer la coopération régionale

Depuis 1959, le Conseil de l’Entente relie les États ouest-africains autour de la coopération et du développement. Ce lundi 3 novembre, Lomé accueille la 25^è session de son Comité des Experts, un moment clé pour consolider cette mission.

Sous la présidence de Faure Ésozizma Gnassingbé, "président du Conseil, également président en exercice du Conseil de l’Entente", les travaux rassemblent les délégations du Togo, du Bénin, de la Côte d’Ivoire, du Niger et du Burkina Faso. Cette rencontre se tient parallèlement à la 23^è session du Conseil des ministres, garantissant une coordination étroite entre experts et décideurs.

À l’ordre du jour : "l’arrêté des comptes, le budget, l’audit institutionnel et organisationnel du Conseil de l’Entente". Chaque dossier sera examiné avec soin pour assurer "un bon fonctionnement de l’institution", renforcer la transparence et améliorer l’efficacité opérationnelle.

Les conclusions de cette 25^è session seront soumises au Conseil des ministres le 8 novembre 2025 pour adoption et mise en œuvre, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour la coopération et la solidarité dans la sous-région.

Inclusion financière au Togo

Ohana Africa et l’UCRM lancent la digitalisation de l’épargne pour le secteur de l’artisanat

Au cœur d’un secteur artisanal qui façonne l’économie togolaise sans toujours en récolter les fruits, une avancée majeure se concrétise. Ce 31 octobre, l’Union des Chambres régionales ...



PAGE 5



SOMMAIRE

Paiements instantanés
Une nouvelle solution pour les clients de cette Banque



P 5

Produits éclaircissants au Togo
Entre quête de beauté et danger sanitaire



P 8

D1 féminine de football
Reprise des confrontations après la trêve



P 10

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Le parcours épicé de Tin'kpa Amama à Kabou

Dans un coin animé du marché de Kabou, situé dans la préfecture de Bassar au Togo, une femme remarquable du nom de Tin'kpa Amama tient son étal depuis 1996. Elle a commencé son activité de revendeuse d'épices et de condiments avec peu de ressources, mais une grande détermination. Partons à la découverte du parcours inspirant de Tin'kpa et découvrons comment le produit APSEF du FNFI lui a donné un nouvel élan.

Amama a débuté en 1996 lorsqu'elle a ouvert son étal au marché de Kabou. Ses débuts ont été modestes, mais sa détermination était forte. Elle se rappelle de ses premiers jours : "C'était difficile au début, avec peu de capital, mais j'étais déterminée." Tin'kpa a quitté l'école en classe de CM1, mais elle ne s'est pas lancée tout de suite dans une activité entrepreneuriale. L'idée

a ressenti le besoin de prendre en main sa propre vie financière, suite à une situation où elle avait désespérément besoin d'argent. Elle a donc opté pour les épices et les condiments et trouve une place au marché grâce à sa tante.

Le renforcement avec le FNFI

Le tournant décisif dans la vie de Tin'kpa

produit, elle a pu accéder à des ocrédits successifs qui ont véritablement dynamisé son activité. L'un de ses investissements mémorables a été l'achat de ses deux premiers sacs d'oignons. Elle explique : "L'oignon était très demandé sur le marché, mais je n'en vendais pas. Grâce au FNFI, j'ai pu en acheter pour la première fois. C'était une décision que je ne regrette pas."

Ces petits prêts lui ont permis de diversifier sa gamme de produits et d'élargir son étal, attirant ainsi davantage de clients. Les fonds supplémentaires lui ont également permis de se lancer dans la vente de légumes.

Impact sur la communauté

Malgré la modestie de son activité, Tin'kpa se considère chanceuse et n'hésite pas à conseiller ses jeunes sœurs : "Surtout celles qui ne font rien. Je leur montre le chemin. Je ne suis pas riche, mais je n'attends pas mon mari. Mes sœurs peuvent compter sur le FNFI pour s'autonomiser," confie-t-elle. Elle est fière de jouer un rôle essentiel dans l'approvisionnement en épices et en condiments

à Kabou, offrant ainsi à la communauté locale un accès pratique à une variété d'épices de "haute qualité" selon ses dires.

Un avenir plein de saveurs

Aujourd'hui, Tin'kpa Amama continue de croire en l'avenir de son activité d'épices et de condiments. Son histoire est une source d'inspiration pour de nombreuses femmes aspirant à devenir indépendantes. Elle conclut en disant : "Je suis reconnaissante envers le FNFI. Je crois que mon activité va encore grandir." En conclusion, l'histoire de Tin'kpa Amama est le parfait exemple de la façon dont la persévérance et l'inclusion financière peuvent apporter un coup de pouce à une activité initialement modeste pour une meilleure pérennité. Tin'kpa a su tirer parti des opportunités offertes par le FNFI, et son avenir est aussi lumineux que les saveurs qu'elle apporte à sa communauté. Son parcours rappelle que chaque petite entreprise peut avoir un impact significatif sur sa communauté, et que l'entrepreneuriat peut être une voie vers l'autonomisation économique.



Tin'kpa Amama

Les débuts modestes

Le chemin vers l'entrepreneuriat de Tin'kpa

de devenir entrepreneure a commencé à germer dans son esprit lorsqu'elle

s'est produit lorsqu'elle a découvert le produit APSEF du FNFI. Grâce à ce

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG-LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Edy Alley
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Luc Biova
Rachid Zakari
Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Grands Lacs

Le contenu de la rencontre tripartite tenue à l'Élysée

Juste avant la conférence internationale qui s'est tenue la semaine dernière en faveur de la région des Grands Lacs, les dirigeants de la France, du Togo et de la République démocratique du Congo (RDC) se sont réunis.

La rencontre a eu lieu entre Emmanuel Macron, Faure Gnassingbé et Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Ce fut une séance de travail de haut niveau qui s'inscrivait dans le cadre des efforts



Vue partielle des participants à la réunion tripartite (Image : [presidenceduconseil.gouv.tg](#))

diplomatiques conjoints approche concertée et visant à promouvoir une durable de la paix dans la

région des Grands Lacs. Les dirigeants des trois pays ont échangé sur la situation sécuritaire et humanitaire dans l'Est de la RDC, marquée par des défis persistants liés aux tensions et à l'instabilité de la région. Ils ont réaffirmé leur volonté commune de renforcer la coordination régionale et d'appuyer les initiatives de l'Union africaine pour une

stabilisation durable des Grands Lacs.

La réunion fut l'occasion de souligner la nécessité de maintenir un dialogue inclusif entre les parties concernées, tout en appelant à un soutien accru de la communauté internationale aux efforts africains de pacification.

TM

Conférence de Paris

Faure Gnassingbé ferme contre la contrebande minière

Le 30 octobre 2025, la France et le Togo ont réuni la communauté internationale au chevet de la région des Grands Lacs. Une conférence internationale s'est en effet tenue à Paris pour soutenir les initiatives de paix et appeler à un regard plus altruiste sur la crise humanitaire que connaît cette partie de l'Afrique.

Cette rencontre diplomatique était présidée par le président français Emmanuel Macron et le président du Conseil de la République togolaise, Faure Gnassingbé. La conférence a enregistré la participation en ligne du secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres, la présence effective du président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

70 hauts émissaires représentant les dirigeants des États-Unis, du Qatar, du Rwanda, de l'Angola, de l'Ouganda, du Burundi, de la Tanzanie, et bien d'autres pays africains, européens et asiatiques ont également fait le déplacement. Les délégations de l'Union africaine, de l'Union européenne et de plusieurs partenaires internationaux ne se sont pas fait compter l'évènement. Cette mobilisation de grande envergure témoigne de la volonté de la communauté internationale d'accompagner les efforts de médiation conduits par le président du Conseil Faure Gnassingbé, médiateur de l'Union africaine dans le conflit qui oppose la RDC au Rwanda. C'est dans une dynamique unitaire que ce dernier a examiné les réponses et les enjeux humanitaires dans la région des Grands Lacs afin d'y apporter une solution durable. Faure Gnassingbé a partagé avec les dirigeants et les acteurs engagés pour la résolution de cette crise humanitaire, trois axes de réflexion qui résument les

discussions menées sur la situation humanitaire et les opérations communes prévues.

Réponse africaine, durable et souveraine en faveur des Grands Lacs

Le président du Conseil a développé une approche stratégique de la gestion de la crise humanitaire dans la région des Grands Lacs, fondée sur la durabilité et l'appropriation locale des

une question de dignité et d'efficacité », a-t-il déclaré.

Initier une gouvernance africaine de la réponse humanitaire

Toujours dans le prolongement de sa réflexion, Faure Gnassingbé a mis en lumière la nécessité pour le continent africain d'avoir sa propre réponse humanitaire. Selon le chef du gouvernement togolais, la gestion de cette crise doit s'appuyer sur



Faure Gnassingbé durant son intervention (Image : [presidenceduconseil.gouv.tg](#))

réponses à ce fléau. Le médiateur de l'Union africaine a appelé à une réponse africaine, intégrée et tournée vers le développement et à une refondation du modèle d'aide.

Celle-ci doit désormais être orientée vers la reconstruction, l'autonomie des communautés et le co-financement des programmes de développement dans les zones victimes de crises sécuritaires. Le président du Conseil a surtout insisté sur l'appropriation africaine de ce nouveau modèle humanitaire, afin de favoriser une sortie de crise efficace et une reconstruction de la région.

« L'urgence humanitaire appelle désormais à une réponse durable et intégrée. Et cette réponse doit être africaine. L'aide humanitaire doit devenir un fonds vers le développement. L'Afrique doit aussi participer à son propre effort humanitaire, non pas seulement par devoir moral, mais parce que c'est

les structures régionales existantes, notamment, l'Union africaine et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

« La gouvernance de cette réponse humanitaire doit aussi être africaine. Au-delà de participer à son financement, l'Afrique doit être au cœur de la gouvernance humanitaire, dans la coordination, la planification et le suivi des réponses », a-t-il ajouté. Pour le président du Conseil, une telle approche garantit beaucoup plus de transparence et d'efficacité, et évite de faire de l'aide au développement « un enjeu de pouvoir ».

Ce changement de paradigme permettra d'éviter le chevauchement, et de garantir l'effectivité de l'accès des ressources aux populations bénéficiaires. Dans cette logique, il a rappelé l'importance d'une aide conçue de manière à préserver l'autonomie des partenaires africains,

tout en contribuant à la stabilisation des populations et au renforcement de la souveraineté nationale.

« Il faut que l'aide soulage sans nourrir la dépendance, qu'elle stabilise sans figer les rapports de force. C'est pourquoi, pour protéger les bienfaits de l'aide et ce qu'elle apporte, il faut un contrôle africain renforcé », a souligné Faure Gnassingbé.

Rompre avec l'économie de guerre

Abordant le dernier axe de la réflexion, le président du Conseil a mis en lumière le lien étroit entre la crise humanitaire et les dynamiques économiques qui alimentent les conflits armés. Il a fermement condamné la contrebande minière, le commerce illégal des ressources naturelles ainsi que les activités d'exploitation informelle, qui contribuent au financement des acteurs de la violence et à la prolongation des crises humanitaires.

« Dans l'Est de la RDC, la souffrance des populations ne vient pas seulement du conflit, mais de l'économie de guerre qui l'entretient. Nous devons rendre traçable chaque ressource, intégrer les communautés dans les chaînes légales et faire de la transformation locale une priorité de sécurité », a affirmé le dirigeant togolais. En prônant une économie transparente et légitime, le président du Conseil a appelé à une paix fondée sur la justice économique et la réparation des territoires meurtris par la guerre et l'exploitation illégale des ressources minières.

« C'est en rétablissant une économie transparente et légitime que nous couperons les flux qui financent la violence. La paix dans les Grands Lacs ne doit pas être une simple pause dans les combats. Elle doit être une

transformation de l'économie extractive, une rupture avec l'exploitation illégale, une véritable réparation pour des populations qui, depuis trop longtemps, payent le prix de la richesse de leur terre », a indiqué Faure Gnassingbé.

Vision de souveraineté solidaire

Pour terminer, le président du Conseil a replacé la crise dans la région des Grands Lacs dans une perspective morale et politique, celle d'un test pour l'Afrique et pour la communauté internationale. Il invite les nations africaines à transformer la compassion en action, à faire de la solidarité un levier d'autonomie et de l'aide un instrument de souveraineté.

« C'est cela, je crois, l'esprit de cette conférence, une solidarité efficace, africaine et durable qui relie la paix à la prospérité et la dignité à la responsabilité ». Pour sa part, Emmanuel Macron a salué et félicité chaleureusement Faure Gnassingbé pour son engagement constant en faveur du dialogue, de la stabilité et de la paix sur le continent africain. « Je veux aussi souligner combien le contrôle africain doit être renforcé, combien ce qu'a dit le président Faure au titre de la médiation de l'Union africaine est important, et nous croyons en effet à cette approche si exigeante soit-elle », a-t-il insisté.

La France réaffirme son soutien aux efforts diplomatiques du président du Conseil Faure Gnassingbé pour une solution durable à la crise dans les Grands Lacs, dans le respect absolu de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la RDC et de tous les États de la région.

Edem Dadzie

Source : [presidenceduconseil.gouv.tg](#)

Grands Lacs

La protection des civils doit être une priorité absolue

La France et le Togo, médiateur de l'Union africaine dans les Grands Lacs, ont co-présidé le 30 octobre à Paris une conférence ministérielle de soutien à la paix et à la prospérité dans cette zone de l'Afrique.

L'on retient de la déclaration finale que cette rencontre s'inscrit dans la poursuite de la mobilisation internationale pour la paix dans la région des Grands Lacs en

quarantaine d'organisations non gouvernementales et d'entreprises.

Elle s'est tenue en présence du président de la République française, du président du Conseil du Togo, et du président de la République démocratique du Congo (RDC). Le Rwanda et le Burundi étaient représentés par

premières victimes. Depuis janvier 2025, plus de deux millions de personnes ont été déplacées dans l'Est du pays, portant le nombre total de déplacés internes à près de six millions, tandis que 27,7 millions de personnes vivent en situation d'insécurité alimentaire aiguë.

La propagation d'épidémies

également rappelé que la protection des civils doit être une priorité absolue et un indicateur clé de progrès dans toutes les initiatives diplomatiques. Ils ont souligné l'exigence impérative pour toutes les parties de se conformer sans délais à leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'Homme. Ils ont appelé au strict respect des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies relatives à la protection des civils, à la lutte contre les violences sexuelles en période de conflit et à la protection des enfants dans les conflits armés, ainsi qu'à la poursuite des auteurs de violations graves.

Face aux nombreux obstacles entravant l'acheminement de l'aide humanitaire, la Conférence a réaffirmé la nécessité de rétablir un accès humanitaire complet, sûr et sans entraves conformément à la résolution 2773 du Conseil de sécurité des Nations unies. Il est vital de permettre aux acteurs, biens et services humanitaires d'atteindre toutes les populations dans le besoin, à travers les frontières et les lignes de front, par voies terrestre et aérienne.

À cet égard, la conférence a pleinement souscrit aux principales demandes de la communauté humanitaire telles qu'établies par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et a appelé à leur mise en œuvre effective. La

conférence a acté d'œuvrer à la réouverture de l'aéroport de Goma dans les prochaines semaines pour des vols humanitaires de jour et de petit gabarit.

Dans le cadre du Forum de Paris pour la paix, un segment économique dédié à l'approfondissement de l'intégration économique régionale s'est tenu parallèlement au segment humanitaire. Co-présidé par la ministre déléguée à la Francophonie, aux Partenariats internationaux et aux Français de l'étranger, et le secrétaire général de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), ce segment a réuni des représentants officiels, des organisations régionales et des acteurs du secteur privé de la région.

Les échanges ont permis d'identifier les attentes des acteurs économiques locaux pour mieux orienter les investissements solidaires et durables des partenaires techniques et financiers, et de recenser des projets structurants susceptibles de renforcer l'intégration économique régionale dans les domaines de la connectivité, de l'énergie et de l'agriculture, au service des populations de la région des Grands Lacs.

À l'issue des travaux, les participants ont formulé des recommandations sous la forme d'un Plan d'action pour approfondir l'intégration économique régionale dans la région des Grands Lacs.

E. Dadzie



Le professeur Robert Dussey (à gauche), et Jean-Noël Barrot (Image trouvée en ligne le 02 novembre 2025)

appui aux processus de Washington et de Doha et de la médiation de l'Union africaine.

Ouverte par le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la France, Jean-Noël Barrot, et le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'extérieur, le professeur Robert Dussey, cette conférence a rassemblé les représentants de près de soixante-dix pays et organisations internationales et régionales, ainsi que des représentants d'une

leur ministre des Affaires étrangères, et l'Ouganda par le ministre de la Défense. L'Union européenne était représentée par sa haute représentante pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, et l'Union africaine par sa commissaire au Développement économique, au Commerce, au Tourisme, à l'Industrie et aux Mines.

Les participants ont exprimé leur profonde préoccupation face à l'aggravation de la crise sécuritaire et humanitaire dont les populations civiles RDC et dans la région des Grands Lacs demeurent les

est favorisée par la faiblesse du système de santé et par la désorganisation des services sociaux de base, conséquence directe de l'insécurité prolongée et des déplacements massifs de population. Face à cette situation d'urgence, les participants ont exprimé leur engagement à répondre aux besoins des populations civiles touchées par la crise à l'Est de la RDC, et dans les pays voisins, en portant les engagements financiers au bénéfice de la région à 1,5 milliard d'euros, dont 900 millions d'euros pour l'Union européenne et ses Etats membres. Les participants ont

En un clic,
payez votre
TVM par

sur l'application
OTR TVM
Disponible sur Google Play

OTR
UNION TOGOLAISE DES RÉSIDENTS

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

Inclusion financière au Togo

Ohana Africa et l’UCRM lancent la digitalisation de l’épargne pour le secteur de l’artisanat

Au cœur d’un secteur artisanal qui façonne l’économie togolaise sans toujours en récolter les fruits, une avancée majeure se concrétise. Ce 31 octobre, l’Union des Chambres régionales de métiers (UCRM) et Ohana Africa ont scellé une alliance décisive pour faire entrer des milliers d’artisans dans le cercle de la finance formelle et inscrire durablement leurs activités dans l’économie numérique du pays.

Ce partenariat entre l’Union des Chambres régionales de métiers (UCRM) et Ohana Africa, une fintech togolaise développée par Ollo Africa, est une étape cruciale vers l’inclusion financière durable. Gage d’autonomie, de sécurité et de prospérité partagée, il favorise la transformation du secteur artisanal. Ensemble, les deux institutions veulent offrir des services financiers formels à plus d’un million d’artisans, tout en modernisant les pratiques d’épargne collective à travers le Togo.

« Pendant trop longtemps, nos artisans ont évolué en dehors du système financier formel », constate Issa Mouhamed, président de l’UCRM. Avec Ohana Africa, cette réalité pourrait bientôt appartenir au passé.

L’objectif est de numériser les tontines et groupements d’épargne afin d’assurer la sécurité, la transparence et l’accès au crédit.

L’application mobile Ohana Africa, agréée par la Banque centrale des Etats de

d’alphabétisation. Déjà testée lors d’une phase pilote concluante, la plateforme sera déployée dès novembre dans les six Chambres régionales de métiers du pays.

Le programme vise dans

18 % du PIB, jusqu’à 70 % des emplois et contribue à réduire de 20 % le déficit commercial national.

Mais la portée de cette initiative dépasse la seule numérisation. Elle s’inscrit dans une vision

Ohana Africa. En associant innovation technologique et pratiques financières traditionnelles, la fintech entend bâtir un pont solide entre le monde informel et le système bancaire.

Le projet bénéficie du soutien d’Ecobank, qui assurera la conservation des fonds et fournira l’infrastructure bancaire. « L’inclusion financière demeure un pilier central de notre mission », souligne Komlan Agbo, responsable des Services numériques de la banque panafricaine.

Dès novembre, des sessions de formation seront organisées dans chaque région afin d’accompagner les artisans dans la maîtrise de la plateforme. Entre confiance, transparence et innovation, cette collaboration historique pourrait bien redessiner les contours de l’économie artisanale togolaise en faisant de chaque épargne communautaire une porte ouverte vers la prospérité.

Edy Alley



Echange des documents de partenariat entre UCRM et Ohana Africa

l’Afrique de l’Ouest (Bceao), est au cœur du dispositif. Elle permet la gestion numérique et sécurisée des fonds, avec des fonctionnalités intuitives et multilingues adaptées à tous les niveaux

un premier temps les 60 000 artisans enregistrés, avant de s’étendre progressivement à un million d’ici 2027. Une ambition à la hauteur du poids du secteur artisanal, qui représente

globale d’inclusion et de formalisation. « Nous changeons cela, un groupe d’épargne, un artisan à la fois », explique Toba Tanama, directeur Marketing et Partenariats chez

Transporteurs routiers

L’OTR lance les contrôles du paiement de la TPU

Dès ce samedi 1er novembre, l’Office togolais des recettes (OTR) annonce le début des contrôles du paiement de la Taxe professionnelle unique (TPU) sur tout le territoire.

Communément appelée « trimestre », cette taxe concerne les transporteurs routiers. Elle se calcule, selon le fisc, « sur une base

2025, conformément aux dispositions de l’article 57 du Livre des procédures fiscales ». L’objectif affiché est de faire régner l’équité dans le secteur du transport, souvent marqué par une contribution inégale aux caisses publiques.

Pour ce faire, de nouvelles



Une route togolaise

forfaitairement déterminée et sur le chiffre d’affaires estimé par l’administration fiscale ». En d’autres termes, chaque véhicule paie selon sa capacité économique, et non selon un barème uniforme.

L’OTR précise que la perception « se poursuit au titre du troisième trimestre

grilles tarifaires ont été fixées. Elles tiennent compte du nombre de places, du tonnage et de la nature du transport qu’il s’agisse de personnes ou de marchandises. Une façon, selon l’Office, d’adapter la fiscalité «au poids économique réel de chaque acteur ».

Edy Alley

Paielements instantanés

Une nouvelle solution pour les clients de cette Banque

Dans le giron des innovations financières qui redessinent le continent, Lomé vient d’être le cœur battant d’un nouveau tournant. Le groupe Ecobank y a lancé un service inédit de transferts transfrontaliers instantanés, fruit d’un partenariat stratégique avec la fintech singapourienne Thunes. Une première étape d’un déploiement panafricain ambitieux qui touchera bientôt les 35 marchés du groupe.

Grâce à cette innovation, envoyer ou recevoir de l’argent ne sera plus qu’une affaire de secondes. Le dispositif permet aux clients d’Ecobank, particuliers comme entreprises, d’effectuer des transactions en temps réel « depuis ou vers plus de 130 pays », grâce à l’intégration du réseau mondial Direct de Thunes. Ce réseau relie plus de sept milliards de portefeuilles mobiles et de comptes bancaires à travers le monde.

Pour Jeremy Awori, directeur général du groupe Ecobank, cette collaboration n’est pas qu’une prouesse technologique : elle traduit une vision. « Cette

collaboration s’inscrit dans la mission d’Ecobank de fournir des services bancaires sans frontières et de soutenir l’inclusion financière en Afrique », a-t-il déclaré.

Du côté de Thunes, l’ambition est de simplifier et d’accélérer les flux financiers africains. « Ensemble, nous offrons un accès plus rapide et plus fiable aux liquidités et créons de nouvelles voies de croissance », souligne Peter De Caluwe, son CEO.

Au-delà des discours, l’impact concret se dessine déjà. Cette solution devrait alléger le quotidien de nombreuses familles dépendantes des transferts de fonds, tout en fluidifiant les échanges commerciaux entre entreprises africaines. Elle ouvre aussi « de nouvelles perspectives pour les opérateurs économiques togolais », dans un contexte où la Bceao promeut activement les paiements numériques. Le Togo devient ainsi le

laboratoire de cette avancée. Les clients d’Ecobank sur place seront les premiers à profiter de ce système qui positionne Lomé comme une capitale financière en avance sur son temps.

Rappelons qu’Ecobank fait également partie



Peter De Caluwe, CEO de Thunes (à gauche), Jeremy Awori, directeur général du groupe Ecobank (à droite)

des trois banques togolaises engagées dans l’expérimentation du système de paiement instantané de la Bceao, baptisé PI. Une convergence qui consacre le pays comme l’un des moteurs de la bancarisation numérique en Afrique de l’Ouest.

Edy Alley

Dynamisme entrepreneurial

Le Togo motive par ses réformes

Défini comme l'action d'entreprendre ou de mener à bien un projet professionnel ou d'affaires, l'entrepreneuriat est en plein essor au Togo. Cette vitalité qui traduit l'effet positif des réformes engagées dans l'amélioration du climat des affaires ne cesse d'avoir des impacts positifs sur le développement du pays. Dans ce dossier, nous faisons un retour sur les grandes réformes qui favorisent cet élan, les impacts sur le développement du pays et les perspectives pour maintenir ce dynamisme.

L'entrepreneuriat joue un rôle important dans le développement d'un pays. S'il est bien promu, il peut significativement contribuer au développement économique et social en créant des emplois, en stimulant l'innovation et la croissance.

Grâce à de nouveaux produits et services qu'il est susceptible d'offrir, l'entrepreneuriat favorise la diversification économique et peut

du pays. Conscientes de la contribution entrepreneuriale, les autorités togolaises se sont engagées depuis quelques années à promouvoir des réformes visant l'amélioration du climat des affaires. Fort de ces initiatives, le rythme de création d'entreprises n'a cessé d'augmenter. En témoignent les récentes données du Centre de formalités des entreprises (CFE).

Le Togo maintient la flamme entrepreneuriale

La vitalité du tissu entrepreneurial ne se dément pas. Malgré un léger ralentissement observé ces derniers mois, la création d'entreprises continue de refléter la confiance des Togolais et des investisseurs étrangers dans le climat des affaires national.

Selon les statistiques du Centre de formalités des entreprises (CFE), 11 099 nouvelles entreprises ont été créées entre janvier et septembre 2025. Ce



Image illustrative

participation étrangère, en hausse régulière, témoigne de l'attractivité du Togo comme destination d'investissement.

Les femmes représentent près de 27 % des créatrices d'entreprises, confirmant la montée en puissance de l'entrepreneuriat féminin dans le pays. En 2024, plus de 14 900 entreprises avaient vu le jour, dont 4 450 portées par des femmes. Ces chiffres attestent de la résilience du secteur privé et de

la digitalisation des démarches et la réduction des coûts de création d'entreprise ont contribué à rendre le parcours entrepreneurial plus fluide et plus inclusif.

À travers le Comité de concertation entre l'État et le secteur privé (CCESP), le gouvernement maintient un dialogue permanent avec les opérateurs économiques afin d'adapter les réformes aux réalités du terrain. Cette approche collaborative renforce la confiance et favorise la durabilité des initiatives.

Pour donner davantage de souffle aux porteurs de projets, l'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI (ANPGF) joue un rôle central. À fin 2024, elle avait mobilisé 17,5 milliards de francs en faveur de plus de 1 400 PME, tout en accompagnant chaque année plus de 3 000 entrepreneurs à travers des formations ciblées.

Cet appui se traduit par une meilleure structuration des jeunes entreprises, une amélioration de leur accès au crédit et un renforcement de leurs capacités de gestion. L'objectif est clair : transformer la création d'entreprise en création de valeur et d'emplois durables.

L'initiative made in Togo pour soutenir l'entrepreneuriat

Concept désignant les

produits, services et innovations d'origine togolaise, le Made in Togo a pour objectif de promouvoir et valoriser le savoir-faire local, de stimuler l'entrepreneuriat togolais et de favoriser le développement économique et durable du pays.

Fédérant institutions publiques, entrepreneurs et consommateurs autour d'un idéal commun qui est de promouvoir le savoir-faire local, le made in Togo se présente, depuis quelques années, comme un moteur indispensable de promotion des initiatives entrepreneuriales togolaises en leur donnant une plus grande visibilité.

Désormais, les jeunes galvanisés par cet accompagnement qui offre à leurs initiatives une plus grande visibilité au niveau national, régional, continental et international, ne cessent d'innover et de multiplier des initiatives.

Dans le même élan, d'autres initiatives comme la foire Made in Togo ont vu le jour en 2019, suivies de bien d'autres. À travers cette initiative, le Made in Togo englobe dorénavant un ensemble de dispositifs : label, portail web, magazine, application mobile, foire et plateforme e-commerce, pour promouvoir l'entrepreneuriat local.

L'entrepreneuriat au cœur des politiques sectorielles

Une unité de production locale

également améliorer l'accès aux services essentiels, développer les compétences de la main-d'œuvre, et renforcer l'inclusion sociale.

En offrant des opportunités aux jeunes, aux femmes et aux groupes vulnérables, l'entrepreneuriat agit positivement sur le développement économique et social

chiffre, bien qu'en léger recul par rapport à la même période de 2024 (11 979), traduit une activité économique soutenue et un engouement constant pour l'entrepreneuriat.

Sur le premier semestre de 2025, le CFE a enregistré 7 747 nouvelles structures, dont 6 195 créées par des Togolais et 1 552 par des étrangers. Cette

l'impact des politiques publiques de promotion de l'esprit d'entreprise.

Vague de réformes

Le Togo s'illustre par un effort constant d'amélioration du climat des affaires, reconnu à l'échelle régionale et internationale. La simplification des procédures au CFE,

La Politique nationale de l'industrie, en élaboration avec le soutien du Tony Blair Institute, ambitionne de dynamiser la production manufacturière, de créer des pôles de compétitivité, de favoriser la transformation locale des matières premières, de booster l'entrepreneuriat et de générer des emplois décents.

Cette politique incarne une véritable vision de création d'entreprise capable de porter l'économie togolaise, d'asseoir une souveraineté industrielle et culturelle. En valorisant la consommation locale, en soutenant les entrepreneurs et en structurant l'industrie, le Togo entend aussi poser les bases d'un développement durable et inclusif. Ainsi dans l'agriculture, secteur clé de l'économie, le gouvernement déploie des initiatives structurantes pour favoriser l'auto-emploi et la transformation locale. Parallèlement, la politique d'industrialisation du pays, notamment à travers la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), ouvre de nouveaux horizons. L'inauguration récente de l'usine textile Star Garments Togo en est une illustration : elle prévoit 2 000 emplois directs dès 2025, et jusqu'à 4 500 emplois directs et indirects à l'horizon 2030, avec une forte représentation féminine dans les effectifs.

Des entreprises locales telles que Facam Stairway, soutenue par le ministère du Commerce, démontrent également la pertinence du made in Togo. Spécialisée dans la production de couches et de serviettes hygiéniques, elle contribue à la substitution aux importations et à la valorisation du savoir-faire national. Dans un contexte mondial marqué par des incertitudes économiques et géopolitiques, le Togo continue d'afficher des performances enviables. La barre des 10 000 nouvelles entreprises en neuf mois témoigne d'un écosystème solide, où l'initiative privée trouve un terrain favorable à son épanouissement.

Continuer à relever les défis
Nonobstant la forte création d'entreprises au Togo, le secteur reste tout de même confronté à des difficultés. Ces dernières sont relatives à la durabilité de ces entreprises dans le temps. Elles sont nombreuses à être créées, mais peu arrivent à tenir dans le temps en l'absence d'un réel financement, de contraintes fiscales et des défis liés aux infrastructures, notamment énergétiques et d'accès à la terre. D'autres obstacles socioculturels, notamment les difficultés d'accès des femmes à la terre, le manque de formation

adaptée et les défis de gestion d'entreprises, plombent également le secteur.



Rectifier le tir
Pour relever le défi, le gouvernement s'emploie à réformer nombre de secteurs en lien avec l'amélioration du climat des affaires. C'est le cas du foncier avec l'adoption d'un nouveau code foncier et domanial qui favorisent l'accès des femmes à la terre. Au niveau de l'amélioration de l'accès à l'électricité, plusieurs projets sont en cours. L'on citera entre autres la construction des centrales photovoltaïques pour réduire la dépense énergétique du pays et améliorer l'accès de la population à une énergie de qualité et à moindre coût. Plusieurs projets mis en

place par le gouvernement permettent également de renforcer les compétences des entrepreneurs et de

les rendre plus compétitifs sur le marché national et international.

Des perspectives
Pour maintenir le dynamisme entrepreneurial, le gouvernement entend poursuivre l'encouragement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes et développer des secteurs porteurs comme l'agriculture, le numérique et l'artisanat. Il sera également question de continuer à améliorer le climat des affaires grâce à des politiques publiques favorables et des financements accessibles. Un accent sera mis sur des initiatives

comme la Stratégie nationale de promotion de l'entrepreneuriat féminin (SNEF) et des programmes de soutien à l'innovation au sein des universités.

Le développement d'un écosystème plus cohérent et inclusif, le crédit d'accès facile aux financements pour les entreprises et la facilitation de l'accès des étudiants aux entreprises par le renforcement des liens entre le monde académique et économique seront aussi renforcés. Des initiatives de formation professionnelle duale coopérative et de courtes durées, conçues pour répondre aux besoins locaux, seront également accentuées pour accompagner les entrepreneurs togolais.

Caleb Akponou

-20%

**sur le dédouanement
des véhicules d'occasion
jusqu'au 15 novembre 2025**

Mesure de dépréciation de 20%
sur les valeurs des véhicules
de plus de cinq (05) ans d'âge

POUR PLUS D'INFORMATIONS
 8201

Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Forêts togolaises

Le ministre Kokoroko impose le respect strict du Code forestier

Dans les forêts du Togo, certaines infractions étaient jusqu'ici traitées dans le flou, entre amendes arbitraires et saisies opaques. Le ministre Dodzi Komla Kokoroko a décidé de briser cette opacité : la loi doit redevenir la seule boussole pour protéger les ressources forestières.

Le ministre de l'Environnement, des Ressources forestières, de la Protection côtière et du Changement climatique ne laisse plus de place aux écarts. Dans une circulaire en date du 21 octobre 2025, Dodzi Komla Kokoroko exige le « strict respect du Code forestier et de ses textes d'application », notamment les « procédures légales en matière de constatation et de répression des infractions forestières ».

Le constat est pointu : dans plusieurs localités, les amendes sont fixées de manière arbitraire et les saisies d'objets ou de produits délictueux se font dans une « totale opacité », sans que les responsables de l'administration ne soient

informés. Pour le ministre, cette situation ouvre la porte à de graves dérives et mine la crédibilité de la surveillance forestière.

Le Code forestier prévoit, à l'article 35 du Chapitre III, que les responsables régionaux peuvent transiger « avant, pendant ou après jugement » pour les infractions forestières, dans un délai d'un mois. Mais, insiste Kokoroko, cette transaction « ne saurait être substituée systématiquement à la poursuite judiciaire », qui reste la voie principale pour le règlement des litiges, conformément aux articles 110 et suivants du Code forestier et aux articles 779 et suivants du nouveau Code pénal.

Le ministre rappelle que la transaction, « en tant que mécanisme alternatif de règlement des litiges, est soumise à des procédures strictes dont le non-respect est susceptible

d'engendrer de graves dérives ». Il exige que toutes les infractions soient

notifiées aux contrevenants et transmises à la hiérarchie. Il demande également



Prof. Kokoroko

recherchées et constatées par les agents assermentés de l'administration et les

officiers de police judiciaire, que les procès-verbaux soient immédiatement

aux directeurs régionaux, préfectoraux, chefs de brigade et sous-antennes de rappeler à l'ordre leurs équipes afin de mettre fin au recours abusif et non encadré aux transactions. Les infractions doivent désormais être poursuivies conformément au Code forestier et au Code de procédure pénale, et tous les moyens et objets utilisés ainsi que les produits délictueux saisis dans les conditions légales.

Le ministre souligne que les agents de conservation et de protection des zones forestières restent pleinement responsables de leur surveillance et ne doivent en aucun cas déléguer cette mission sans encadrement. La vigilance et la rigueur sont désormais la règle : dans les forêts togolaises, la loi reprend sa place.

TM

Produits éclaircissants au Togo

Entre quête de beauté et danger sanitaire

Au Togo, comme dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, l'usage des produits éclaircissants souvent appelés « produits de dépigmentation » ou « produits pour se blanchir la peau » gagne du terrain, en particulier chez les jeunes femmes. Entre normes esthétiques imposées, pression sociale et manque d'information, ce phénomène inquiète de plus en plus les professionnels de santé.

c'est plus beau, que ça attire plus les hommes ou les opportunités », confie une vendeuse au grand marché de Lomé.

déjà utilisé des produits éclaircissants au moins une fois. Le phénomène touche aussi certains hommes, bien que plus discrètement.

rarement appliquées.

Au-delà de la santé, cette pratique soulève des questions socioculturelles. Pour certains sociologues, elle traduit une forme de rejet de soi liée à l'héritage colonial et à des standards de beauté euro centrés. « La peau claire est encore perçue comme un signe de réussite, d'élégance ou de modernité », explique une étudiante de la faculté de droit à l'Université de Lomé. Des campagnes de sensibilisation ont été lancées, notamment par des ONG comme Aimes-Afrique ou Women in Action, pour encourager l'estime de soi et valoriser la beauté noire. Mais le chemin reste long.

La dépigmentation volontaire est ainsi devenue un enjeu sanitaire, culturel et éducatif. Pour lutter contre ce fléau, il faut plus que des interdictions : il faut une révolution des mentalités.

Akouvi Jacqueline AMETSI (stagiaire)



Image des conséquences de la dépigmentation sur une femme

Dans les marchés de Lomé, ces produits sont accessibles à tous : crèmes, savons, laits corporels

ou injections, parfois importés sans contrôle. « Les femmes veulent être claires, elles pensent que

Selon une étude du ministère de la Santé, environ 6 femmes sur 10 âgées de 15 à 35 ans ont

Le gouvernement togolais, à travers l'Agence nationale de régulation pharmaceutique, a interdit plusieurs substances nocives, mais le marché parallèle persiste. Les contrôles sont encore limités et les sanctions



NOTE D'INFORMATION RELATIVE AU PAIEMENT DES DROITS LIQUIDES A LA DIRECTION DU CADASTRE ET DE LA CONSERVATION FONCIERE

N° 34/2025/OTR/CG/CI/DCCF

Le Directeur du Cadastre et de la Conservation Foncière rappelle à l'attention du public et des usagers de la Direction du Cadastre et de la Conservation Foncière (DCCF) que, par communiqué n° 031/OTR/CG/CI/DCCF du 28 octobre 2024, le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) a invité les requérants dont les réquisitions ont été liquidées et concernant notamment les droits et taxes d'immatriculation, de mutation partielle ou totale, d'inscription hypothécaire ainsi que de la taxe sur la plus-value, à régulariser la situation de leur dossier par le paiement desdits droits et taxes y afférents.

A cet effet, il est demandé à tous les requérants dont les réquisitions liquidées demeurent impayées, de bien vouloir régulariser leur situation **au plus tard le 30 novembre 2025.**

Passé ce délai, **l'administration fiscale se réserve le droit d'appliquer les pénalités prévues par les dispositions légales en vigueur.**

Le Directeur du Cadastre et de la Conservation Foncière remercie tous les usagers pour leur compréhension et leur sens de responsabilité.

Fait à Lomé le 22 Octobre 2025

Kwami OBOSSOU

**Le Directeur du Cadastre et de
la Conservation Foncière p.i**

D1 féminine de football

Reprise des confrontations après la trêve

Après la trêve internationale, le championnat national de football de première division a officiellement repris dimanche 2 novembre 2025 sur l'étendue du territoire national avec la 11^e journée. Étaient au programme plusieurs confrontations dans la zone sud et nord.

Dans la poule B, le leader Asko de Kara était face à l'AS Tambo sur le terrain municipal d'Atakpamé. À domicile, Doumbé de Mango a reçu Sémassi de Sokodé, alors que Foadan de Dapaong offrait son hospitalité à Unisport de Sokodé. Dans la poule A, le terrain du lycée de Notsè a servi de cadre de confrontation entre Winner Girl de la localité et l'AS OTR de Lomé. Si au stade de la JCA d'Agoè-Nyivé, l'AC Barracuda était face à Entente 2 de Lomé, sur le terrain municipal de Lomé, Athleta FC a déroulé



Une action du championnat D1 féminin 2024-2025

le tapis rouge à Ahé FC. Classement avant cette 11^e journée Dans la poule A, l'AS OTR est 1^{er} avec 16 points, US Amou 2^e avec 15 points, Entente II 3^e avec 13 points, AC Barracuda 4^e avec 12 points, Ahé FC 5^e avec 9 points, Athleta FC 6^e avec 8 points et Winner Girl 7^e avec 2 points.

Dans la poule B, Asko de Kara est 1^{er} avec 25 points, Foadan de Dapaong 2^e avec 17 points, Koroki Mètètè de Tchamba 3^e avec 17 points, Unisport de Sokodé 4^e avec 14 points, Tambo de Datcha 5^e avec 3 points, Sémassi de Sokodé 6^e avec 3 points et Doumbé de Mango avec 2 pts.

Caleb Akponou

Journée internationale Fifa

Le Togo affronte la Guinée

Le Togo veut mettre à contribution la journée internationale Fifa pour dynamiser son équipe nationale. Dans le cadre de cette trêve internationale, les Eperviers affrontent le 15 novembre 2025 la Syli nationale de la Guinée.

des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, où les Eperviers ont fini 4^e du groupe B. Ce match test contre la Guinée permettra d'évaluer



Equipe nationale togolaise

L'information a été rendue publique à travers une note officielle de la Fédération guinéenne de football (FGF) qui annonce que cette rencontre amicale se tiendra à Casablanca au Maroc. Pour ce match, l'occasion sera pour le sélectionneur Nibombé Daré de regrouper ses hommes en stage après les récentes échéances

les troupes, de renforcer l'esprit d'équipe et d'intégrer de nouveaux éléments dans la mesure du possible dans l'équipe nationale. L'objectif étant de préparer une équipe forte, capable de renouer avec la victoire, il sera aussi question pour le sélectionneur de renforcer la cohésion de l'équipe en vue des futures compétitions.

Quel est l'objectif des journées internationales Fifa ?

Les journées internationales Fifa ont pour objectif d'organiser et de promouvoir le football à l'échelle mondiale. Elles permettent aux équipes nationales de se retrouver pour des matchs de préparation. Tout en offrant des opportunités de développement pour les nations moins bien classées grâce à diverses compétitions, les journées Fifa permettent également de renforcer la cohésion entre les peuples.

Au-delà de la compétition, les journées Fifa servent aussi de plateforme pour le développement du football, y compris les disciplines féminines, et permettent de renforcer la solidarité et la paix à travers le sport.

Caleb Akponou

Saison D1 Lonato 2025-2026

La FTF dévoile le calendrier actualisé du championnat

Les choses se précisent pour le début de la saison 2025-2026 du championnat de football de première division. Le calendrier actualisé des différentes confrontations a été dévoilé ce week-end par la Fédération togolaise de football (FTF).

En match avancé le samedi 8 novembre 2025, c'est le duel AS OTR-Étoile filante qui ouvrira cette compétition d'élite au stade municipal de Lomé. Outre ce match, il est

attendu à la 3^e journée le 30 novembre 2025, le derby du Nord entre l'Asko de Kara et l'ASCK. Deux équipes habituées à se disputer les premières places du championnat.

Handball féminin

Les Eperviers dames en compétition internationale au Maroc

L'équipe nationale féminine senior de handball est en compétition internationale au Maroc. Du 1^{er} au 7 novembre 2025, elle affrontera de grandes nations de la discipline dans le cadre du 50^e anniversaire de la Marche verte.

Organisée par la Fédération royale marocaine de handball, cette compétition internationale regroupe six (6) équipes nationales féminines de handball. Il s'agit du Togo, du Bénin, du Mali, des États-Unis, du Maroc et de la Biélorussie. Dans le cadre des préparatifs de cette compétition, l'équipe nationale togolaise a travaillé à Lomé sur plusieurs aspects, notamment les conditions physiques, la cohésion et la stratégie pour mieux représenter le pays. À cette compétition internationale, l'occasion sera pour la sélection nationale féminine senior de rivaliser avec les grandes nations de la discipline. Quant à la compétition,

détermination marocaine, la foi, et l'unité nationale autour de la question de l'intégrité territoriale du royaume.

Qu'est-ce que le handball ?

Il s'agit d'une discipline sportive au cours de laquelle deux équipes de sept (7) joueurs s'affrontent sur un terrain de 40 x 20 m, pendant 2 fois 30 minutes pour les adultes. Pour les plus jeunes, les temps de jeu sont plus aménagés. Les règles essentielles sont les suivantes : le ballon ne peut être touché qu'avec les mains, les bras, la tête, le torse ou les genoux. Un joueur ne peut tenir le ballon plus de trois secondes sans dribbler, ni faire plus de trois pas sans dribble. Les contacts sont autorisés, mais les charges violentes ou dangereuses sont interdites. Les fautes peuvent entraîner des exclusions temporaires de deux minutes, voire une disqualification (carton



Vue d'ensemble de l'équipe nationale

elle intervient dans le cadre du 50^e anniversaire de la Marche verte. Historiquement, il s'agissait d'une mobilisation pacifique de plus de 350 000 Marocains, organisée en 1975 à l'appel du roi Hassan II pour récupérer le Sahara occidental alors sous contrôle espagnol. Depuis, cette commémoration est rentrée dans l'histoire du Maroc et symbolise la

rouge). Né en Europe du Nord au début du XX^e siècle, le handball est aujourd'hui pratiqué dans le monde entier. Des nations comme la France, le Danemark, la Norvège, l'Allemagne ou la Croatie figurent parmi les meilleures. Le handball est un sport olympique depuis 1972 (pour les hommes) et 1976 (pour les femmes).

Caleb Akponou

En prélude à la compétition, la FTF convie les secrétaires généraux des clubs de la D1 et D2 à une réunion de concertation, le mercredi 05 novembre 2025 à 10 heures à son siège à Lomé,

pour les préparatifs de la phase finale du début de la saison.

Ci-joint le visuel du calendrier.

Caleb Akponou

Madagascar/Diplomatie

Les nouvelles autorités retirent le pays de la présidence tournante de la SADC

À peine deux semaines après le coup d'État qui a renversé Andry Rajoelina, les nouvelles autorités malgaches ont annoncé, samedi 1er novembre, le retrait du pays de la présidence tournante de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC). Une décision symbolique qui traduit, selon les nouvelles autorités, la volonté de concentrer leurs efforts sur la « mise en œuvre du processus de Refondation nationale ».

Dans un communiqué diffusé depuis le Palais d'État d'Antananarivo, la présidence malgache a précisé que ce retrait « ne remet nullement en cause l'attachement du pays à la SADC », une organisation régionale comptant seize

États membres. Le colonel Michael Randrianirina, chef du Conseil pour la refondation nationale et nouveau président de la République, a été investi le 17 octobre, trois jours après avoir pris le pouvoir à la tête d'une unité militaire. L'annonce clôt un bref épisode diplomatique : à la mi-août, lors du 45^e sommet de la SADC tenu à Antananarivo, Andry Rajoelina avait été désigné président en exercice de l'organisation pour un mandat d'un an. Son éviction brutale, un mois plus tard, a plongé la diplomatie malgache

dans l'incertitude, avant que le nouveau régime ne choisisse de se désengager officiellement. Pour les partisans du colonel Randrianirina, ce retrait marque une volonté d'apaisement interne et de recentrage sur les priorités nationales. Le nouveau chef d'État promet une transition « brève mais décisive », avec la formation d'un gouvernement mêlant civils et militaires et l'organisation de nouvelles élections. Mais dans les chancelleries de la région, cette annonce est interprétée avec prudence. La SADC, qui

a condamné la prise de pouvoir du 14 octobre, reste l'un des rares espaces diplomatiques où Madagascar pouvait encore dialoguer au niveau régional. Un retrait trop prolongé pourrait accentuer l'isolement du pays, déjà suspendu de plusieurs instances africaines après le coup d'État. Sur le plan intérieur, le colonel Randrianirina tente de répondre à une colère sociale qui couvait depuis des mois. Les coupures d'électricité à répétition et la flambée des prix avaient

fait descendre des milliers de Malgaches dans la rue à la fin septembre, ouvrant la voie au mouvement militaire. En se retirant de la présidence de la SADC, Antananarivo envoie donc un signal : celui d'un pouvoir qui veut d'abord se reconstruire avant de reprendre sa place sur la scène régionale. Reste à savoir si la « refondation » promise par les nouvelles autorités malgaches sera synonyme de renouveau démocratique ou d'un isolement durable. T.M.

Tanzanie/Présidentielle

Samia Suluhu Hassan réélue avec 97,6 % des voix selon la Commission électorale

Trois jours après un scrutin entaché de violences, la Commission électorale tanzanienne a proclamé, samedi 1er novembre, la réélection triomphale de la présidente sortante Samia Suluhu Hassan, créditée de 97,66 % des suffrages. Une victoire écrasante qui suscite autant de félicitations officielles que d'indignation dans les rangs de l'opposition.



Samia Suluhu Hassan, présidente de la Tanzanie

Selon l'opposition, plus de 800 personnes auraient été tuées par les forces de sécurité lors des manifestations déclenchées dès le jour du vote dans plusieurs grandes villes, dont Dar es Salaam et Arusha. Lors de sa première déclaration publique après l'annonce des résultats, la cheffe de l'État a condamné ces troubles, les qualifiant d'« actes non patriotiques ». « Le patriotisme nous pousse à construire le pays et non à le détruire », a-t-elle affirmé, promettant de « protéger la sécurité nationale par tous les moyens ». L'opposition, quasi absente du processus électoral, a rejeté le scrutin. Le principal parti d'opposition, Chadema, a dénoncé une « parodie de démocratie » et jugé les résultats « ridicules ». « Ce qui s'est passé n'était pas une élection », a réagi son porte-parole John Kitoka. Samia Suluhu Hassan, 64 ans, accède pour la première fois au pouvoir par les urnes après avoir succédé à John Magufuli en 2021. Mais sa victoire, censée conforter sa légitimité, renforce au contraire le climat de méfiance et d'isolement du pays. L'Union africaine a « profondément regretté les pertes en vies humaines », tandis que l'ONU s'est dit « très inquiète » et a appelé à la retenue. Dar es Salaam restait calme samedi soir, mais plusieurs ambassades étrangères ont conseillé à leurs ressortissants d'éviter tout déplacement non essentiel. T.M.

RDC/Opposition

Tshisekedi veut dissoudre 12 partis politiques de l'opposition

Le climat politique s'alourdit en République démocratique du Congo. Le gouvernement du président Félix Tshisekedi a annoncé, samedi 1er novembre, avoir saisi le Conseil d'État pour demander la dissolution de douze partis d'opposition, accusés d'avoir pris part au lancement de la plateforme « Sauvons la RDC », initiée à Nairobi mi-octobre autour de l'ancien chef de l'État Joseph Kabila.

Selon le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et de la Sécurité, ces formations politiques ont été suspendues pour « atteinte à la sécurité nationale ». Kinshasa accuse les participants du conclave kényan d'avoir rallié une initiative soutenant l'ex-président, désormais persona non grata pour le pouvoir en place. Le gouvernement a qualifié la rencontre de Nairobi de « messe noire », affirmant que Joseph Kabila, accusé d'avoir parrainé la rébellion du M23/AFC, restait « responsable moral » de l'instabilité dans l'Est du pays.

Une opposition vent debout Cette décision suscite une vague d'indignation au sein de la classe politique congolaise. Si la coalition Lamuka, de Martin Fayulu, n'est pas directement concernée, elle dénonce une « sanction abusive et anti-démocratique ». « Cette manière de suspendre le fonctionnement des

partis agréés nous rappelle les heures sombres du kabilisme, que nous avons combattues avec l'UDPS », a réagi Prince Epenge, porte-parole de Lamuka, accusant le pouvoir actuel de « reproduire les mêmes dérives ». Du côté des partis visés, la riposte s'organise. Le LGD de l'ancien Premier ministre Matata Ponyo prépare un recours administratif,



Félix Tshisekedi

suivi d'une action juridique devant le Conseil d'État. «C'est une sanction excessive et infondée, a déclaré Franklin Tshiamala, secrétaire général du parti. Nous allons faire valoir nos droits dans le respect des procédures légales. » L'opposant Delly Sessanga, président du parti Envol,

pourtant épargné par la mesure, a également dénoncé une « dérive autoritaire » et une « violation des libertés politiques » incompatibles avec un régime démocratique. Alors que la RDC s'achemine vers un nouveau cycle électoral, la tension entre le pouvoir et l'opposition ne cesse de croître. Depuis sa réélection en 2023, Félix Tshisekedi promet de consolider l'État de droit. Mais cette nouvelle offensive contre des partis politiques légalement reconnus alimente les critiques sur la restriction de l'espace démocratique et la montée d'un réflexe sécuritaire face à toute dissidence. T.M.

La solution de
vos paiements et transferts instantanés
au **Togo** et dans
toute l'**UEMOA** !

• 24h/24 et 7j/7 •

• Sécurité garantie •

Coris Bank International,
votre **partenaire de référence.**

BENIN

BURKINA FASO

COTE D'IVOIRE

GUINÉE BISSAU

MALI

NIGER

SÉNÉGAL

TOGO

La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>